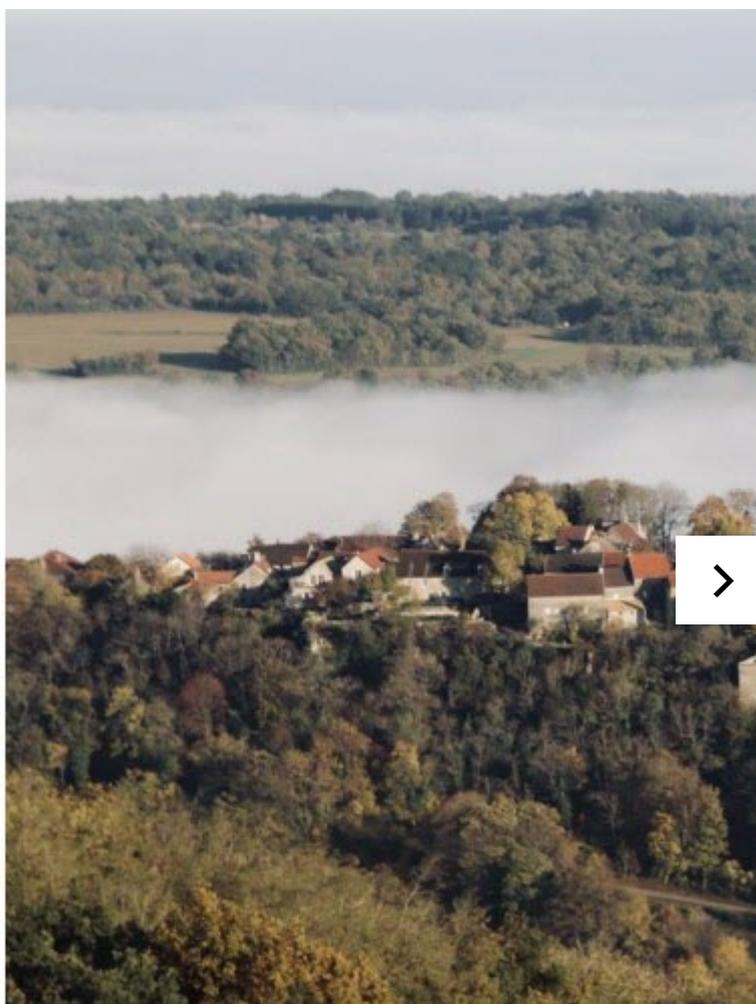


Agglomération beaunoise

Bientôt une véloroute et un festival de musique pour revitaliser les Hautes côtes

Des élus de la communauté d'agglomération Beaune côte et sud tentent d'insuffler un nouvel élan économique aux Hautes côtes. La première étape de cette reconquête ? Une véloroute et un festival musical, censés relier et fédérer ce territoire parfois isolé.

Par **Manuel DESBOIS** - 15 août 2022 à 19:00 | mis à jour le 15 août 2022 à 22:06 - Temps de lecture : 4 min



Un atout écologique, paysager et touristique : voilà comment est qualifiée la zone des Hautes côtes dans le rapport présenté lors du conseil communautaire de Beaune côte et sud, le 27 juin dernier. Difficile de démentir ces qualificatifs, pour ces communes rurales pleines de charme à quelques encablures de la capitale des vins de Bourgogne, dont le territoire représente un tiers de l'agglomération, mais moins de 10 % de la population.

Une véloroute Pommard - plateau des Hautes côtes - Nolay

Or, cet écrin souffre. Gérard Roy, maire d'Aubigny-la-Ronce, alerte régulièrement ses confrères sur la nécessité de trouver des solutions pour sortir de l'ornière économique. « L'agriculture est en déprise et doit être repensée vers des filières à hautes valeurs ajoutées s'inscrivant dans des productions respectueuses de l'environnement », estime notamment le rapport qu'il devait présenter aux élus du territoire. Souffrant, il a été remplacé pour l'occasion par Pascal Malaquin, maire de Meloisey.

L'édile a ainsi présenté le résultat du travail mené lors d'un comité de pilotage : « Après l'abandon des ateliers de territoire, dont Gérard Roy a été l'une des chevilles ouvrières, nous avons continué la réflexion et nous sommes tombés d'accord sur un projet de revitalisation. Ce qui est tombé sous le sens, c'est une véloroute qui partirait de Pommard pour remonter en direction de Nolay *via* les communes du plateau comme Aubigny et Thury », a-t-il décrit.

Une création qui aurait un double objectif : « Le but avoué, c'est de revitaliser ce plateau au niveau économique, de générer de l'agrotourisme. Pour expliquer le projet, fédérer et que les gens

adhèrent à la démarche, nous avons pensé à créer un festival de musique sur quatre communes chaque année à partir de 2023, en faisant également intervenir des sachants pour expliquer la démarche, et ne pas parler que de tourisme. Meloisey serait partant dès l'an prochain. On sait très bien que l'on ne fédère pas toutes les Hautes côtes, et on pourra aller plus au nord plus tard, mais il faut bien commencer quelque part », a souligné Pascal Malaquin.

« La ruralité et la proximité sont dans l'air du temps »

« La communauté d'agglomération devra mettre certainement la main au portefeuille, une association devrait être créée.

L'engagement, au-delà de la délibération, est de prendre notre part en tant que collectivité. Ce sont des territoires assez extraordinaires. L'idée, c'est aussi de donner envie à des activités économiques de s'implanter, et c'est aussi probablement faire en sorte que les visiteurs restent plus longtemps dans le territoire. La ruralité et la proximité sont dans l'air du temps », a commenté le président de la collectivité Alain Suguenot.

Michel Quinet, vice-président en charge du développement économique, a repris, de son aveu, les mots de Gérard Roy, absent : « Il s'agit bien de faire société sur ce territoire. Avoir des gens qui y vivent, certes, mais aussi des gens qui le font vivre. On sait bien que pour redonner de l'activité à la zone, il faut être innovant. Ce festival sera un outil d'animation qui va circuler, et qui vise à mettre des personnes en relation, qu'ils parlent entre eux et trouvent des solutions à leurs problèmes ».

« Le but avoué, c'est de revitaliser ce plateau au niveau économique, de générer de l'agrotourisme. »

Pascal Malaquin, maire de Meloisey

Quinze communes concernées par « un projet collectif »

Le rapport d'information présenté le 27 juin lors de la réunion du conseil communautaire est clair : « Pour mettre en œuvre ce projet (la véloroute, lire par ailleurs), une synergie doit être créée avec l'ensemble des communes concernées : Nolay, Baubigny, Thury, Molinot, Val-Mont, Aubigny-la-Ronce, Santosse, Cormot-Vauchignon, Saint-Romain, La Rochepot, Meloisey, Mavilly-Mandelot, Bouze-lès-Beaune, Bouilland, ainsi que la commune de Nantoux ». Pour accompagner ce travail, le comité de pilotage a décidé de lancer une opération événementielle, sous la forme d'un festival musical qui sera chaque année présent dans quatre communes différentes du territoire des Hautes côtes : « Deux concerts seront proposés dans chacune : un en soirée et un l'après-midi, soit huit concerts dès 2023 », détaille le rapport.

Ces moments festifs seront accompagnés par un plateau d'intervenants qualifiés témoignant de leurs expériences dans des domaines pressentis pour les Hautes côtes, ou encore de la présence d'exposants de produits locaux et des vide-greniers organisés par des associations locales.

« Le but de ces animations est de pouvoir communiquer sur les possibilités d'implantation sur ce territoire et créer une unité d'action sur l'ensemble des Hautes côtes », explique également le document présenté aux élus.

[Culture - Loisirs](#)[Musique](#)

À LIRE AUSSI

3 étapes essentielles pour nettoyer son ordinateur

PC HelpSoft | Sponsorisé